

## SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1859.

PRÉSIDENCE DE M. DUCHARTRE.

M. de Schœnefeld, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 novembre, dont la rédaction est adoptée.

A l'occasion du procès-verbal, M. Éd. Bureau dit qu'il a vu, en 1857, aux environs de Pornic (Loire-Inférieure), beaucoup d'Aubépines (*Crataegus monogyna* Jacq.) refleurir vers la mi-novembre, dans des haies qui semblaient abandonnées à elles-mêmes.

M. de Schœnefeld est d'avis que l'influence du climat maritime doit causer des accidents de végétation et de floraison différents de ceux qui se produisent dans l'intérieur des terres.

M. le Président fait remarquer que les climats maritimes se distinguent habituellement par leur uniformité, ce qui rend les anomalies comme celle qui vient d'être signalée plus difficiles à expliquer.

M. Buffet ajoute que, dans l'île de Ré, le *Smilax aspera* ne fleurit que très tardivement et n'est pas même encore en fleur à la fin d'octobre dans certaines années.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. BONZOM (Célestin), pharmacien interne à l'hôpital de la Pitié, à Paris, présenté par MM. Eug. Fournier et de Schœnefeld;

CORDIER, docteur en médecine, quai Saint-Michel, 19, à Paris, présenté par MM. Duchartre et de Schœnefeld;

GœPERT, professeur à l'université de Breslau (royaume de Prusse), présenté par MM. Caspary et J. Gay;

HELLY (Clovis d'), étudiant en médecine, rue Saint-Sulpice, 29, à Paris, présenté par MM. Eug. Fournier et Dezan-  
neau.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le docteur Théry (de Langon), qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

*Dons faits à la Société :*

1° De la part de M. Alph. Karr :

*Les Guêpes*, deux numéros.

2° De la part de M. R. Lenormand :

*Notice biographique sur M. Chauvin.*

3° De la part de M. A. Belynck :

*Flore de Namur.*

4° De la part de M. J. Remy :

*Récit d'un vieux sauvage pour servir à l'histoire ancienne de Havaii.*

5° De la part de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne :

*Annales de cette Société*, juillet et août 1859.

6° En échange du Bulletin de la Société :

*Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, octobre 1859.

*Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation*, octobre 1859.

*L'Institut*, novembre 1859, deux numéros.

Lecture est donnée d'une lettre de la légation mexicaine à Paris, qui annonce à la Société que, par un décret en date du 29 juin dernier (1), le président des États-Unis mexicains a déclaré le baron Alexandre de Humboldt *bien méritant de la patrie* et a décidé qu'une statue de marbre lui serait élevée dans l'École des mines de la ville de Mexico.

M. Brice, vice-président, donne lecture du rapport de la Commission de comptabilité, chargée de vérifier la gestion de M. le Trésorier pendant l'exercice 1858. Ce rapport est ainsi conçu :

(1) Le texte de ce décret a déjà été inséré au Bulletin; voyez plus haut, p. 511.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES DU TRÉSORIER DE LA  
SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE POUR L'ANNÉE 1858.

Messieurs,

Aux termes de l'article 27 de notre règlement administratif, la Commission de comptabilité a reçu la mission spéciale de vérifier la gestion de M. le Trésorier de la Société botanique de France pour l'année 1858, et de vous rendre compte du résultat de ce travail. Chargé par votre Commission du soin de rédiger son rapport, je vais avoir l'honneur d'en donner lecture à la Société.

Toutes les dépenses afférentes à l'année 1858 n'ayant pu être liquidées et soldées que vers le 30 juin dernier, par des causes indépendantes de la volonté de notre honorable Trésorier, la clôture de l'exercice ne fut effectuée qu'à cette époque, et un compte de caisse, arrêté à cette même date, nous fut communiqué par M. François Delessert, appuyé de toutes les pièces justificatives. L'examen attentif de ces documents a été pour nous l'occasion de constater une fois de plus la régularité parfaite qui préside à la tenue des écritures de M. le Trésorier. C'est le résumé général du dépouillement de ce compte que nous allons mettre sous vos yeux, et c'est de ce résumé que ressortira, en définitive, la situation financière de la Société au commencement de l'année courante.

*Actif de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 1858.*

Solde en caisse au 31 décembre 1857 . . . . . 2,695 02

*Recettes de l'année 1858.*

Arriéré des exercices antérieurs.	{	1854. 1 cotisation à 20 fr. . . . . 20	}	2,030 "	}	13,341 35
		1855. 2 cotisations à 30 fr. . . . . 60				
		1856. 15 cotisations à 30 fr. . . . . 450				
		1857. 50 cotisations à 30 fr. . . . . 1,500				
Cotisations de 1858.	{	275 cotisations à 30 fr. . . . . 8,250	}	9,450 "	}	
		4 cotisations à vie à 300 fr. . . . . 1,200				
Vente du Bulletin . . . . .						1,144 "
Excédant de pages d'impression et de gravure . . . . .						374 35
Intérêts des sommes placées à la Caisse des dépôts . . . . .						343
Encaissement d'un bon du Trésor, échéant au 30 août 1859 (intérêt compris) . . . . .						1,035 "
<b>Total des recettes et de l'encaisse. . . . .</b>						<b>17,071 37</b>

<i>Dépenses.</i>		
1° Loyer . . . . .	400	»
2° Chauffage et éclairage . . . . .	240	»
3° Impression du Bulletin. . . . .	5,310	»
4° Revue bibliographique . . . . .	750	»
5° Frais de gravure . . . . .	154	50
6° Port du Bulletin. . . . .	440	»
7° Impression de lettres et circulaires . . . . .	276	50
8° Ports de lettres et affranchissements . . . . .	154	95
9° Mobilier et bibliothèque . . . . .	98	»
10° Dépenses diverses . . . . .	190	20
11° Traitement de l'agent comptable . . . . .	500	»
12° Gages du garçon de bureau. . . . .	200	»
Versement au Trésor contre un bon échéant au 30 août 1859.	1,000	»
Total des dépenses . . . . .	9,714	45

<i>Résumé.</i>		
Recettes. . . . .	17,071	37
Dépenses. . . . .	9,714	15
Restant disponible au 31 décembre 1858 . . . . .	7,357	22

Ce solde se composait comme suit :

1° Espèces. . . . .	3,322	22
2° Un récépissé de la Caisse des dépôts. . . . .	3,000	»
3° Un bon du Trésor. . . . .	1,035	»
Somme égale . . . . .	7,357	22

Telle était, Messieurs, la situation financière de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 1859.

La comparaison du compte que nous venons d'avoir l'honneur de soumettre à votre appréciation avec celui de l'année dernière, révèle une amélioration sensible dans nos finances. Au 31 décembre 1857, l'avoir de la Société n'était que de 2695 fr. 2 c. ; au 31 décembre 1858, il s'élevait, ainsi que vous venez de le voir, à 7357 fr. 22 c. ; différence en plus et en chiffres ronds : 4600 fr.

Ce résultat, Messieurs, ne peut manquer de vous paraître satisfaisant, car il constate la situation prospère de notre Société, et l'amélioration progressive de nos ressources financières, ainsi que nous sommes en droit de l'espérer, d'ailleurs, de la marche naturelle du temps et des choses.

En terminant ici son compte rendu, la Commission de comptabilité a l'honneur de vous proposer, Messieurs, de donner votre complète approbation à la gestion de M. le Trésorier pendant l'exercice 1858, et elle vous demande, en outre, de vouloir bien exprimer à l'honorable M. François Delessert la cordiale gratitude de la Société pour les soins éclairés qu'il ne cesse d'apporter à l'administration de nos finances.

*Les membres de la Commission,*

DE BOUIS, A. PASSY, G. BRICE, *rapporteur.*

Paris, 17 novembre 1859.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

M. le comte Jaubert fait à la Société la communication suivante :

ENCORE UNE LACUNE DANS LES INSTITUTIONS BOTANIQUES,

par M. le comte JAUBERT.

J'ai entretenu naguère la Société d'une lacune dans nos institutions (1) et provoqué, autant que cela pouvait dépendre de moi, l'établissement de ce que j'ai appelé l'assistance botanique appliquée à la détermination des plantes. Aujourd'hui, j'ai à signaler une autre lacune dans l'enseignement même.

On compte à Paris plusieurs cours publics de botanique confiés à des professeurs excellents. Le programme même de ces cours imposé par l'administration supérieure, la distribution qui y est faite des matières de l'enseignement, l'insuffisance du nombre des leçons, ont été ailleurs l'objet de diverses critiques sur lesquelles je ne reviendrai pas en ce moment ; toutefois ne nous lassons pas de protester contre la suppression si déplorable des chaires illustrées par les Jussieu. Il me paraît impossible qu'une pareille mesure ne soit pas rapportée un jour ou l'autre.

D'autre part, nous possédons de vastes collections libéralement mises à la disposition des travailleurs : sur ce point encore, on ne peut se dissimuler ce qui manque à nos herbiers publics pour les rendre complètement dignes d'un pays comme le nôtre. Sans doute les collections ont été notablement étendues et perfectionnées. Je me rappelle le temps où, au Muséum, un assez petit meuble, relégué dans un coin de l'ancienne galerie de botanique, contenait toute la carpologie et les Champignons figurés en cire : MM. Brongniart et Decaisne y ont substitué une belle galerie carpologique où un nouveau Gærtner trouverait rangés en bon ordre les matériaux d'un vaste supplément à l'ouvrage classique *De fructibus et seminibus plantarum* : on y peut étudier aussi, dans de beaux exemplaires, les tiges des diverses plantes remarquables,

(1) Voyez plus haut, p. 284.